



Transport chauffeur utilise le tracteur a des fins personnels

Par clara, le 06/04/2009 à 12:58

Bonjour,

nous sommes trois associés d'une société de transport routier, et nous avons constaté qu'un des associés qui est aussi co-gérant utilise le tracteur de la société à des fins personnelles pour effectuer des transports et se fait rémunéré en espèces.

Donc utilisation du matériel donc augmentation du kilométrage et augmentation de la consommation de gasoil.

Ceci cause à notre société un préjudice financier et de confiance.

Nous vous serions particulièrement remerciant si vous pouvez nous indiquer la marche à suivre.

bien à vous